



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Public Works and Government Services Canada
ATB Place North Tower
10025 Jasper Ave./10025 ave. Jaspe
5th floor/5e étage
Edmonton
Alberta
T5J 1S6
Bid Fax: (780) 497-3510

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada
ATB Place North Tower
10025 Jasper Ave./10025 ave Jasper
5th floor/5e étage
Edmonton
Alberta
T5J 1S6

Title - Sujet Norman Wells Wharf Repair	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP922-172291/A	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client DFO EP922-172291	Date 2017-02-13
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWU-023-10950	
File No. - N° de dossier PWU-6-39280 (023)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-02-23	Time Zone Fuseau horaire Mountain Standard Time MST
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Taylor (RPC), Ian	Buyer Id - Id de l'acheteur pww023
Telephone No. - N° de téléphone (780) 566-9487 ()	FAX No. - N° de FAX (780) 497-3510
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

1. Éclaircissements concernant les services de mise en service :

À la page 7 de 18 du Mandat, la section Services généraux fournit la liste qui suit :

- .1 Services d'ingénierie de l'expert-conseil principal
 - .1 Génie des structures;
 - .2 Génie maritime;
- .2 Spécialiste en environnement;
- .3 Ingénieur en géotechnique;
- .4 Spécialiste en gestion de calendrier;
- .5 Spécialiste en gestion des risques;
- .6 Spécialiste en gestion des déchets;
- .7 Expert-mètreur avec une expérience en travaux maritimes.

Il n'y est pas question de mise en service.

Pourtant, à la même page (8 de 18), le tableau de la section Jalons prévus prévoit l'achèvement et l'approbation de la mise en service d'ici le 30 nov. 2017, tout comme en de nombreux endroits dans la section Services requis.

Le projet porte principalement sur des palplanches et du remblai granulaire. Il n'y a pas de matériel électrique ou mécanique. Je me demande ce qu'il y a à mettre en service. Donc, y a-t-il vraiment de la mise en service à faire?

- R. Oui, comme l'énoncent le Mandat et les Normes et procédures générales (NPG), les services de mise en service ont pour but de veiller à ce que le projet soit conçu et construit selon les spécifications du maître de l'ouvrage et à ce que l'ouvrage soit prêt à l'emploi.
2. Concernant le formulaire de proposition de prix, sous Services requis, pourriez-vous expliquer comment les honoraires fixes pour les services de conception pourraient comprendre jusqu'à 16 dossiers d'appel d'offres?
- R. Un (1) seul dossier d'appel d'offres sera requis. D'autres dossiers seraient requis si divers éléments des travaux étaient mis en appel d'offres séparément.
3. Concernant le formulaire de proposition de prix, sous Coût total des services, pourriez-vous expliquer en quoi le total des honoraires évalués diffère du total des honoraires pour services requis?
- R. Ils sont les mêmes.
4. Option 1 : Le coût de construction prévu est de 1,17 million de dollars, mais l'étude de 2015-2016 prévoyait 4 millions de dollars. Est-ce que TC veut dire que l'estimation des coûts de construction de l'étude était incorrecte ou que les options proposées dans l'étude sont invalides? Ce sont les mêmes options que l'option 1 dans le Mandat.
- R. Nous devons tenter de concevoir le projet en respectant le budget alloué.
5. La conception doit être adoptée au budget du projet. Quel est le budget global visant la construction, d'une part, et la conception, d'autre part?
- R. Nous ne pouvons pas révéler le budget de conception puisqu'il s'agit d'un processus concurrentiel, l'estimation des coûts de construction est incluse dans le Mandat.
6. Dispose-t-on de données ou d'analyses pour évaluer les surcharges de glace?
- R. Pas à notre connaissance.
7. Y a-t-il un levé topographique ou une cartographie de base (au-dessus et au-dessous du niveau de l'eau) disponible?
- R. Pas à notre connaissance.
8. Y a-t-il de l'information géotechnique disponible (trous de sondage, analyse de sol, structure routière, etc.)?
- R. Pas à notre connaissance.
9. Y a-t-il des archives d'après exécution fiables disponibles (profondeur des palplanches, etc.)?

- R. Pas à notre connaissance.
10. Des études environnementales ont-elles été entreprises?
R. Pas à notre connaissance.
11. Y a-t-il des études d'hydraulique ou de cours d'eau disponibles?
R. Pas à notre connaissance.
12. Pourriez-vous définir ce qu'est un spécialiste de la gestion des déchets.
R. Non requis, un spécialiste de la gestion des déchets s'assure que les déchets sont manutentionnés et adéquatement détournés des dépotoirs, que des vérifications des déchets sont faites, etc. conformément aux codes et aux normes; voir la Section 01 74 21 du DDN.
- La DDP demande
13. un ingénieur électricien,
R. Non requis
14. un ingénieur en mécanicien,
R. Non requis
15. un architecte.
R. Non requis
16. À l'examen du document d'appel d'offres, nous constatons que le paragraphe 3.1.2 de la DDP (page 25 de 47) énonce que :

« Les membres de l'équipe de l'expert-conseil à identifier sont les suivants :

Proposant (expert-conseil principal) – Ingénieur civil détenant de l'expérience en construction de quais

Principaux sous-experts-conseils/spécialistes – ingénieur de structures, ingénieur en mécanique, ingénieur électricien, spécialiste de la mise en service, spécialiste de l'estimation des coûts, architecte »

Par contre, le point 1.4.1 du Mandat indique que :

« L'expert-conseil principal fournira une équipe d'experts-conseils complète, y compris les services d'experts-conseils et les spécialités ci-dessous.

- 1. Services d'ingénierie de l'expert-conseil principal*
 - 1. Génie des structures;*
 - 2. Génie maritime;*
- 2. Spécialiste en environnement*
- 3. Ingénieur en géotechnique*
- 4. Spécialiste en gestion de calendrier*
- 5. Spécialiste en gestion des risques*
- 6. Spécialiste en gestion des déchets*
- 7. Expert-mètreur avec une expérience en travaux maritimes. »*

Premièrement, est-ce que ces deux listes sont exactes et est-ce que les proposant doivent fournir tout le personnel requis pour remplir tous ces rôles?

- R. Le personnel qui sera évalué selon le paragraphe 3.1.2 de la DDP est le suivant :

Proposant (expert-conseil principal) – Ingénieur civil détenant de l'expérience en construction de quais

Principaux sous-experts-conseils/spécialistes – ingénieur de structures, spécialiste de la mise en service, spécialiste de l'estimation des coûts

En ce qui concerne le point 1.4.1 du Mandat, le spécialiste en environnement et le spécialiste en gestion des déchets ne sont pas requis.

Les autres membres de l'équipe indiqués dans le Mandat ne sont pas évalués, mais sont requis pour réaliser le projet.

17. Deuxièmement, si le proposant ne soumet aucun nom pour certains membres d'équipe puisqu'ils n'auraient aucune incidence sur sa proposition, sera-t-il pénalisé dans le pointage?
- R. Le proposant sera évalué selon les membres de son équipe énumérés au paragraphe 3.1.2 de la DDP.
18. Enfin, pourriez-vous élaborer sur ce qu'on attend d'un ingénieur en mise en service dans le cadre du remplacement de cet ouvrage?
- R. Voir la réponse à la Q. 1.